



Règlement Ekiden de Poitiers

Article 1- Organisation

L'Ekiden de Poitiers est organisé le dimanche 25 juin 2023 à 9h30 par le club Run Event 86 (club affilié FFA n°086057) au Parc de Blossac.

Article 2 - Présentation

Course à pied en relais effectué par équipe de 6 athlètes, sur la distance du marathon, soit 42,195 km. Chaque équipe peut être mixte, ou non, et peut comprendre des participants de différentes catégories d'âge.

Chaque participant ne peut faire partie que d'une seule équipe et ne peut courir qu'un seul relais. En cas de participation d'un participant à plusieurs relais dans une même équipe ou dans des équipes différentes, la ou les équipes en cause seraient immédiatement disqualifiées.

Chaque participant s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète correspondant à son relais avant de passer le relais ou de franchir la ligne d'arrivée. Le non-respect de cette règle entraînera aussitôt la disqualification de l'équipe.

Article 3 — Déroulement des épreuves

Le Marathon relais de l'Ekiden de Poitiers se dispute avec des équipes comportant 6 relayeurs sur une boucle de 2.5 km qui devra être effectuée 2 ou 4 fois par athlète en fonction du relais (cf. distances indiquées ci-dessous).

Le dernier relayeur effectuera une boucle spécifique supplémentaire comprenant une voie de dégagement menant à l'arrivée d'une longueur de 2,195 Km.

Pour le relais composé de 6 athlètes, les distances par relais sont les suivantes :

1er relais = 5 km

2ème relais = 10 km

3ème relais = 5 km

4ème relais = 10 km

5ème relais = 5 km

6ème relais = 7, 195 km

Horaire et Lieu :

Le départ aura lieu à 9h30, au Parc du Blossac à Poitiers.

L'intégralité du parcours a lieu à l'intérieur du Parc Blossac.

Le délai maximum pour parcourir les 42,195 kilomètres est fixé à 4h00 pour chaque équipe.

Article 4 — Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, hommes, femmes et à partir de la catégorie cadet (16 ans).

Cependant, pour les mineurs, l'inscription ne sera acceptée qu'à la condition qu'une autorisation parentale pour la participation à l'Ekiden de Poitiers soit remplie.

Chaque membre de l'équipe devra fournir, une licence délivrée par la FFA, en cours de validité (licence Athlé compétition, ou licence Athlé running) ou, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou de sa photocopie par l'intéressé.

Une copie de ces documents sera conservée par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident.

Article 5 — Inscriptions et tarif•

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site runchrono.fr.

Toute inscription ne sera prise en compte qu'à la condition d'être complète (bulletin d'adhésion dûment complété, accompagné des documents indiqués à l'article 4, et du règlement lu et approuvé) pour toute l'équipe.

Dans un souci de sécurité, les inscriptions sont limitées à 50 équipes.

Inscription jusqu'au samedi 24 Juin 2023 18 heures. Aucune inscription sur place le

jour même. Tarifs

Le tarif est de 49 € par équipe + frais d'inscription.